



AGREMENT POUR LE CONTROLE MEDICAL D'APTITUDE A LA CONDUITE FORMATION INITIALE et FORMATION AU RENOUVELLEMENT



Vous voulez varier votre travail et vous ouvrir de nouveaux horizons ?

L'exercice « Médecin Agréé Permis de Conduire » est fait pour vous. Il vous permettra de changer votre routine et d'examiner des usagers professionnels de la route ou malades nécessitant une visite médicale régulière dans votre cabinet et (ou) des usagers contrevenants (suspension, annulation ou invalidation de leur Permis de Conduire suite à conduite sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants) examinés à deux médecins en commission médicale préfectorale.

L'ACFM en partenariat avec le SMACMAC vous propose d'obtenir ou renouveler votre agrément.

Vous obtiendrez, au terme de la session (1,5 jour pour la formation initiale - 3h pour la formation continue), une attestation qui vous permettra de solliciter (ou renouveler) votre agrément préfectoral dans votre département, voire à ceux des départements limitrophes au votre. En effet, seul le préfet est à même de vous agréer pour le contrôle médical d'aptitude à la conduite.

Cible : Ces formations s'adressent aux médecins de **toutes les spécialités.**

Objectifs :

- **Appliquer** le cadre réglementaire et l'organisation administrative du contrôle médical, et informer le conducteur du déroulé de l'examen, de ses éventuelles conséquences et de ses droits.
- **Utiliser** les outils du diagnostic médical : pour évaluer les capacités physiques et mentales requises pour la conduite.

Experts :

Dr Dominique RICHTER - Médecin généraliste, Président du SMACMAC

Un médecin addictologue

M. Christophe RAMOND - Représentant de la Prévention Routière pour les sujets liés à la sécurité routière

FORMATIONS INITIALES - 9 heures de formation - Tarif 650€

PARIS : Vendredi 17 et Samedi 18 Juin

POINTE A PITRE : Vendredi 14 et Samedi 15 Octobre

PARIS : Vendredi 2 et Samedi 3 Décembre

Horaires : Vendredi de 14h à 17h puis de 18h à 21h et Samedi de 9h à 12h

FORMATION CONTINUE - 3 heures de formation - Tarif 250€

NICE : Mardi 22 Mars

SAINT-NAZAIRE : Mardi 26 Avril

METZ : Mercredi 8 Juin

TOULOUSE : Mercredi 15 Juin

PARIS : Jeudi 16 Juin

NANCY : Mardi 13 Septembre

METZ : Jeudi 15 Septembre

BORDEAUX : Jeudi 6 Octobre

POINTE A PITRE : Lundi 17 Octobre

LILLE : Jeudi 17 Novembre

PARIS : Jeudi 1er Décembre

Horaires : de 19h30 à 22h30

Pour rappel, ces formations sont éligibles à une prise en charge individuelle à hauteur de 400€ par le FAF PM

Inscription par mail à vanessa.savard@evolutisdpc.fr puis en renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous accompagné du règlement à l'ACFM - 79 rue de Tocqueville - 75017 PARIS

[TELECHARGER LE BULLETIN D'INSCRIPTION ICI](#)